**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 4 (1890)

Nachruf: John Galiffe

Autor: Gautier, Adolphe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# JOHN GALIFFE



Fig. 472.

Le 25 février 1890, la Suisse perdait un de ses généalogistes et de ses héraldistes les plus distingués et, à ce titre, les *Archives* lui doivent un témoignage d'estime et de regret.

La famille Galiffe est une de celles, devenues si rares à Genève, qu'on appelle autochtones, parce qu'elles ne descendent pas de réfugiés pour cause de religion. Le premier qui vint à Genève est indiqué comme étant de Gruffy en Savoie; il fut reçu bourgeois dès 1491. Ses descendants entrèrent en 1539 dans le Conseil des Deux Cents, puis, en 1619, dans le Petit Conseil. Cinq Galiffe devinrent conseillers et l'un d'entre eux revêtit les fonctions de Syndic. (Fig. 472.)

Il existe dans la famille une tradition qui la fait descendre de Waïfre ou Gaïfre, duc d'Aquitaine, rival de Pépin le Bref. Rien ne prouve que cette tradition, appuyée par certains documents, ne soit pas authentique; en tout cas les hommes distingués n'ont pas fait défaut parmi les Galiffe, et, dans notre siècle, on remarque Jean-Pierre, officier supérieur de grand mérite au service d'Angleterre, et Jaques-Augustin, bien connu par plusieurs ouvrages historiques,

surtout par trois volumes de *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, publiés de 1829 à 1836. C'est ce dernier qui fut père de John Galiffe auquel la présente notice est consacrée.

John-Barthélemy-Gaïfre Galiffe naquit à Genève le 28 juillet 1818 du susdit Jaques-Augustin Galiffe et d'Elisabeth-Philippine Claparède, sa première femme. Après avoir commencé son éducation au pensionnat Venel, à Champel près Genève, le jeune John se rendit en Allemagne où il resta plusieurs années et y fit ses études complètes de droit qu'il termina en acquérant le grade de docteur à l'Université de Heidelberg.

Mais ce n'était pas la jurisprudence qui devait le faire connaître du public. Son père s'occupait d'histoire, surtout d'histoire nationale, et il possédait une belle collection de pièces et de matériaux historiques. En travaillant dans cette collection, John Galiffe se familiarisa de bonne heure avec l'histoire de son pays et celle de la Savoie, et, après quelques publications étrangères à ce sujet, il en vint aux travaux purement historiques auxquels il consacra presque toute sa vie.

Dans les trois volumes des *Notices généalogiques*, Jaques Augustin Galiffe n'avait pas passé en revue toutes les familles genevoises qualifiées. Le fils voulut combler les lacunes de l'ouvrage du père et, après des travaux de longue haleine, il publia en 1857 un quatrième volume, remarquable par l'exactitude et la conscience des renseignements qu'il donne. Puis, avec l'aide de collaborateurs savants et capables, il fit paraître en 1884 un cinquième volume du même livre. Le sixième est en préparation. John Galiffe entreprit aussi un travail qu'il n'a pas non plus pu achever; c'est la seconde édition du second volume des *Notices*, dans lequel il rectifie et complète celui publié par son père en 1831 et dont la première édition, complètement épuisée, se vend au poids de l'or. Nous avons tout lieu d'espérer que, soit le sixième volume, soit la deuxième édition du second, paraîtront bientôt.

Dans Bezanson Hugues (1859) et dans Quelques pages d'histoire exacte (1862-63), Galiffe raconte l'émancipation de Genève et plaide avec ardeur la cause du parti connu sous le nom de Libertins, qu'il dit avoir été outrageusement calomnié. Il le considère comme le vrai parti national genevois, par opposition aux étrangers, surtout aux français, réfugiés à Genève pour cause de religion, et qui, avec le temps et sous l'influence de Calvin, y devinrent le parti dominant. Dans D'un siècle à l'autre, publié en 1877, Galiffe a réuni un grand nombre de lettres de personnes vivant à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au commencement du XIX<sup>e</sup> siècles; on y apprend à bien connaître la société genevoise de l'époque. Dans le Refuge italien à Genève au XVI<sup>e</sup> et au

XVII<sup>e</sup> siècles, publié en 1881, il montre l'importance et l'influence de l'élément italien dans la cité genevoise, combien ces réfugiés ont été utiles à leur nouvelle patrie, combien ils se sont vite et complètement amalgamés avec l'élément national. On peut voir aussi en lisant ce livre à quel point les familles italiennes se sont pour la plupart promptement éteintes chez nous.

Plusieurs opuscules de moindre importance, ayant paru dans les Mémoires de la Société d'histoire et dans le Bulletin de l'Institut genevois, sont dus à la plume de John Galiffe, mais son plus bel ouvrage est *Genève historique et archéologique* (1869-1872), magnifique publication in-quarto ornée de nombreuses illustrations par H. Hammann, où l'on voit combien était vaste l'érudition de l'auteur et quel immense somme de travail a dû être dépensée pour réunir et coordonner une telle quantité de détails.

John Galiffe, ainsi que son père, était expert en matière héraldique. En tête de chaque généalogie des Notices, on trouve le blason de la famille, quand il en existe un. En outre, les auteurs possédaient un armorial où ils avaient peint toutes les armoiries genevoises à eux connues (il y en a un grand nombre) et aussi celles de bon nombre de familles étrangères ayant des alliances à Genève, en sorte que le père et le fils pouvaient dire, avec raison, qu'ils étaient en mesure de dresser l'arbre généalogique de presque toutes les familles genevoises ayant eu accès aux Conseils. Comme en outre ils possédaient des registres portant les noms de tous les membres de ces Conseils, personne n'était mieux placé qu'eux pour faire un armorial historique. Lors donc qu'après avoir publié en 1856 son premier armorial vaudois, M. Alphonse de Mandrot voulut entreprendre celui de Genève, ce fut à John Galiffe qu'il s'adressa pour avoir la liste des familles et vérifier les blasons; Mandrot n'eut donc à faire que les dessins. On n'y fit figurer que les familles nobles et celles qui avaient fourni des évêques, des chanoines, etc., puis celles qui avaient eu accès au Petit Conseil seulement, et, pour ces dernières, on ne posa aucune limite pour la date de l'entrée dans ce Conseil ou dans la bourgeoisie. Il en est résulté qu'on y trouve les noms et les armes (quand il y en a) des conseillers qui ont été en charge aux époques révolutionnaires ou démocratiques! Galiffe aurait parfaitement pu dessiner lui-même les écussons, il avait un tempérament éminemment artistique, possédait le talent du dessin ainsi que celui de la musique dans lequel il excellait, mais sa vue extrêmement basse lui rendait le maniement du crayon ou du pinceau très fatigant, en sorte qu'il fut bien l'auteur de l'armorial, mais non son dessinateur.

L'armorial genevois parut en 1859 et fut extrêmement bien accueilli

du public; l'édition fut très vite épuisée, on en demande depuis longtemps une seconde, laquelle est en préparation. Galiffe a pu s'en occuper encore; cependant le travail n'est pas achevé et M. de Mandrot étant mort, c'est un autre collaborateur, l'auteur de cette notice, qui a été chargé du dessin.

Dans l'édition en cours d'exécution, Galiffe a un peu modifié le classement des armoiries. Le nouvel armorial renfermera les écussons non seulement des familles ayant eu accès au Petit Conseil, mais aussi au Conseil des Deux Cents, à la Vénérable Compagnie des Pasteurs et à l'Académie. En revanche la liste sera close au 31 décembre 1792, en sorte que les familles qui sont entrées dans les corps directeurs de l'Etat ou les familles nobles qui ont acquis la bourgeoisie postérieurement à cette date, celle de la révolution genevoise, seront exclues. L'ouvrage est fort avancé et, grâce aux soins de M. Aymon Galiffe, digne fils de John, nous espérons que la publication pourra se faire avant qu'il soit longtemps.

En fait de fonctions publiques, Galiffe a rempli pendant quelques années celles de maire de la grande et populeuse commune de Satigny, dont, en été, il habitait un des villages, Peicy. Il fit partie du Grand Conseil pendant une législature, 1854-1856, et a été le premier titulaire de la chaire d'histoire nationale à l'Académie, chaire qu'il a occupée de 1862 à 1865. En outre, il a été longtemps et jusqu'à sa mort Consul général du Danemark en Suisse.

La santé de John Galiffe avait été fortement atteinte depuis le printemps 1887 par plusieurs attaques de paralysie; ce fut une dernière crise de ce mal qui l'enleva à l'affection des siens, au jour indiqué à la tête de cette notice.

Adolphe GAUTIER.

## EX-LIBRIS

(Voir les Nos précédents.)



Fig. 473.

Armes « de Mulinen »